

agir et souffrir, c'est d'un chrétien. Vous devez donc faire votre possible pour vous maintenir fidèles à Dieu, prêts à tous les tourments et à toutes les croix.

" Porter la croix ! Voici quelque chose que je veux encore vous faire remarquer à ce propos. Lorsque le divin Sauveur gravissait le Calvaire, ses bourreaux eurent un instant de crainte : ils crurent qu'il succomberait en route. En le voyant dans l'état où ils l'avaient réduit, les épaules sillonnées par la dure flagellation, la tête couronnée d'épines, couvert de sang et de sueur, affaibli au dernier point, les bourreaux pensèrent qu'il n'arriverait pas jusqu'au Calvaire, chargé comme il était d'une croix pesante. Ils contrainquirent un étranger, qui passait par hasard sur le chemin, à aider le divin Nazaréen à porter la croix.

" Voici la remarque : il est une vérité incontestable, qu'il est ordonné et établi par l'Eternel que celui qui veut marcher sur les traces de Jésus-Christ doit y marcher en portant la croix : *qui vult venire post me tollat crucem*. Eh bien, dans l'occasion solennelle que je viens de rappeler, le Seigneur ne voulut pas que ce fut un Juif qui vint l'aider. Cette nation avait apostasié, elle était condamnée à la réprobation, si bien méritée par son endurcissement, cette même réprobation qui la poursuit encore de nos jours. En effet, si les Israélites se montrent au grand jour, c'est pour étaler leur avidité de l'argent, et pour beaucoup d'entre eux, pour se signaler par une avidité spéciale à répandre des mensonges et des attaques calomnieuses contre le catholicisme, ainsi qu'on le voit en maint journal dans beaucoup de pays.

" Eh bien ! Jésus-Christ a préféré l'aide d'un païen, en offrant par là une nouvelle épreuve de ce qui avait été prédit, c'est à dire qu'à la nation juive, durcie dans son apostasie, d'autres nations seront substituées dans la grâce et le bonheur de connaître et suivre Jésus-Christ. Comme la croix était une condition indispensable pour obtenir ce divin héritage, c'est l'homme de Cyrène, le païen qui fut appelé à la porter, précurseur de la conversion des Gentils.

" Embrassons donc cette croix qui est en même temps symbole de pénitence et symbole du triomphe que nous espérons fermement d'obtenir avec l'aide de Dieu. Écartons-nous avec soin de ces malheureux aveugles et qui crient follement : *Edamus et bibimus*, profanons le sacré, scandalifions les bons, moquons-nous des cérémonies religieuses, abattons les couvents, arrachons aux cloîtres les épouses de Jésus-Christ, insultons les honnêtes gens : *Edamus et bibimus*. Le jour viendra où Jésus-Christ répètera à leurs oreilles les paroles terribles qu'il prononça sur le riche de l'Évangile : *Mortuus est dives et sepultus est in inferno*."

— A Ottawa, la séance du 21 courant a été employée presque entièrement par des attaques contre le Grand Tronc. Ces attaques n'étaient que la continuation de celles qui lui avaient déjà été lancées dans une séance précédente et que nous avons cru devoir passer sous silence. Elles ont été provoquées par un bill de l'Hon. J. H. Cameron demandant l'appui du gouvernement pour faciliter à la compagnie du Grand Tronc la négociation d'un nouvel emprunt ou l'émission d'un nouveau stock de dix millions de piastres.

M. Cauchon continua ses accusations et protesta contre la conduite de la compagnie qui, suivant lui, s'efforce d'étouffer toute autre entreprise de chemin de fer.

M. Mackenzie succéda à M. Cauchon, et dit que bien qu'il n'ait jamais été opposé au Grand-Tronc, il ne peut s'empêcher de condamner la manière dont ce chemin a été construit et administré et de désapprouver son immixtion indue dans la politique du Pays. Mais sur des assurances reçues

d'Angleterre que cette immixtion ne serait plus tolérée, ses dernières objections disparaissent et il vota pour le bill.

L'Hon. M. Holton sympathise avec ce vient de dire M. Cauchon. Il condamne donc hautement l'opposition que le Grand-Tronc fait sur le marché anglais, aux entreprises canadiennes telles que le chemin de la rive nord et le chemin de colonisation du nord de Montréal. " Je ne puis concevoir, dit-il, comment les actionnaires anglais puissent s'imaginer que les projets de chemin de fer de la Rive Nord et celui de Colonisation du Nord, soient préjudiciables aux intérêts du Grand-Tronc. Leur conduite est bien faite pour leur enlever les sympathies dont ils ont besoin et qu'ils réclament. Néanmoins, dans l'intérêt du pays, il supportera le projet de loi.

Plusieurs autres orateurs prirent la parole sur le sujet et la plupart, tout en appuyant d'un ton ferme sur l'obligation pour le Grand-Tronc de s'abstenir de politique et cesser ses intrigues contre les entreprises canadiennes, promirent d'appuyer le bill. Enfin, le vote fut pris et la seconde lecture décidée par 126 voix contre 7.

Dans cette même séance, M. Chisholm, député de Hamilton, a proposé la formation d'un comité spécial chargé de s'enquérir des intérêts manufacturiers de la Puissance et des mesures qui tendraient à développer l'industrie.

Si nous en croyons les correspondances d'Ottawa, M. Chisholm est un bien faible avocat de l'industrie et si elle n'a pas d'autre promoteur que lui dans le pays, elle restera encore longtemps languissante.

Dans un fort long discours, assemblage bizarre de principes plus ou moins disparates et de propositions plus ou moins contradictoires, il démontra tout bonnement qu'il ne connaissait pas du tout la grande question dont il s'était chargé.

M. Chisholm est avocat ; et l'on reconnaît, à l'entendre, que l'industrie n'a eu qu'une faible part dans ses études.

M. Young, député de Waterloo, prend ensuite la parole, il se déclare en faveur d'une protection incidente de nos manufactures, reconnaît la nécessité de créer une puissante industrie et de nous emparer non seulement de notre propre marché, mais aussi de quelques autres marchés étrangers où il nous soit possible de supplanter les américains. Il pense que le meilleur moyen de développer l'industrie est de réduire le prix de la vie, le coût de la main-d'œuvre et de la matière première.

Le *Nouveau-Monde* fait à ce sujet de très-judicieuses réflexions que nous partageons complètement. " Il est bon, dit ce journal, de laisser entrer en franchise les choses nécessaires à la vie et la matière première *qu'un pays ne saurait produire lui-même*. Ce serait une grave erreur de pousser le principe au-delà de cette borne. Ainsi prenons un article tel que le fer qui entre dans la confection d'un si grand nombre d'objets manufacturés. Pense-t-on réellement qu'il est plus avantageux d'importer le fer brut à 10 ou 15 par 100 meilleur marché que nous pourrions le produire nous-mêmes ? Ne fait-on pas que l'exploitation de nos mines de fer occuperait des milliers de bras, augmenterait la demande pour tous les produits agricoles, donnerait une impulsion toute nouvelle à la production, enrichirait le pays, développerait ses ressources et sa population, tandis que l'importation n'occupe qu'un petit nombre de bras et de journaliers ? Dans un cas comme celui-ci, l'intérêt évident du pays est de protéger la production de sa matière première, jusqu'à ce que cette protection devienne inutile ou sans objet.

" Prenons un exemple dans l'autre catégorie. Ce serait une absurdité que de vouloir taxer le coton importé pour la manufacture, parce qu'il ne saurait être produit ici. L'in-